

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 13 octobre 2022**

Sous la Présidence de Monsieur Justin VOGEL

Nombre de membres en exercice : 37
Nombre de membres présents : 37
Absents excusés : 00

Date de convocation : 06/10/2022

Délibération N° D-2022-1310-04

Membres présents : 37 membres

Mesdames BLANCHAIS Christine, DOTT Sylvie, DYEUL Aurélie, BAUER Liliane, BOEHLER Denise, HALTER Estelle, RAPINAT Fabienne, JULES Adeline, HUCKERT Claudine, GEIGER Nathalie, KUHN Josiane.

Messieurs LASTHAUS Jean-Claude, BOHR Freddy, BURGER Gaston, ZILLIOX Raymond, LUTTMANN Pierre, HERRMANN Marc, STAHL Denis, HABER Alain, SCHMITT Alfred, RUCH Jean-Jacques, HELLER Jean-Luc, GINSZ Luc, NOE Vincent, JACOB André, WAGNER Jacky, TOUSSAINT Jean-Luc, HECKMANN Vincent, LAMBERT Jean-Charles, WEISS Henri, EHRHART Mathieu.

Madame ROHFRIETSCH Anne-Marie a donné pouvoir à Monsieur Jean-Claude LASTHAUS, pour voter en son nom.
Madame BERBACH Gisèle a donné pouvoir à Monsieur BURGER Gaston pour voter en son nom.
Madame ROTH Mireille a donné pouvoir à Monsieur SCHMITT Alfred pour voter en son nom.
Madame DIETRICH Isabelle a donné pouvoir à Monsieur VOGEL Justin pour voter en son nom.
Monsieur GROSSKOST Alain a donné pouvoir à Monsieur HELLER Jean-Luc pour voter en son nom.

Membres absents excusés : .../...

Objet : Accueil périscolaire et de loisirs à Wiwersheim : choix du maître d'œuvre et demande de subventions

Monsieur le Président rappelle aux membres du conseil que dans le cadre de la même programmation pluriannuelle des investissements et grâce à l'opportunité du déménagement du Relais Petite Enfance (RPE) depuis Wiwersheim vers la maison France Services à Truchtersheim, il est proposé de réhabiliter les locaux anciennement occupés par le RPE pour agrandir l'accueil périscolaire de Wiwersheim.

Le maître d'œuvre proposé pour cette opération est l'agence Tand'm Architectes avec un taux d'honoraires de 14%, tandis que le montant des travaux est à ce jour estimé à 366 465,85 € ht, soit un coût global prévisionnel de :

| nature de la dépense prévisionnelle | montant ht |
|-----------------------------------------------------------------|---------------------|
| Travaux | 366 465,85 € |
| Maîtrise d'œuvre et diverses études, bureau de contrôle, sps... | 100 000,00 € |
| Total de l'opération | 466 465,85 € |

Le plan de financement prévisionnel de l'opération est à ce stade le suivant :

| financeurs sollicités | montants sollicités |
|--------------------------|---------------------|
| CAF plan mercredi | 279 879,51 € |
| CAF | 90 000,00 € |
| Autofinancement | 320 000,00 € |

Sur la base de ces éléments, après en avoir délibéré, le Conseil communautaire :

- **attribue** le marché de maîtrise d'œuvre à l'équipe dont le cabinet d'architecture Tand'm est le mandataire,
- **sollicite** le soutien financier de la CAF,
- **approuve** l'avant-projet présenté,
- **autorise** Monsieur le Président à signer tout document se rapportant à ce dossier.

Fait à Truchtersheim, le 17 octobre 2022

Le Président,

Justin VOGEL

